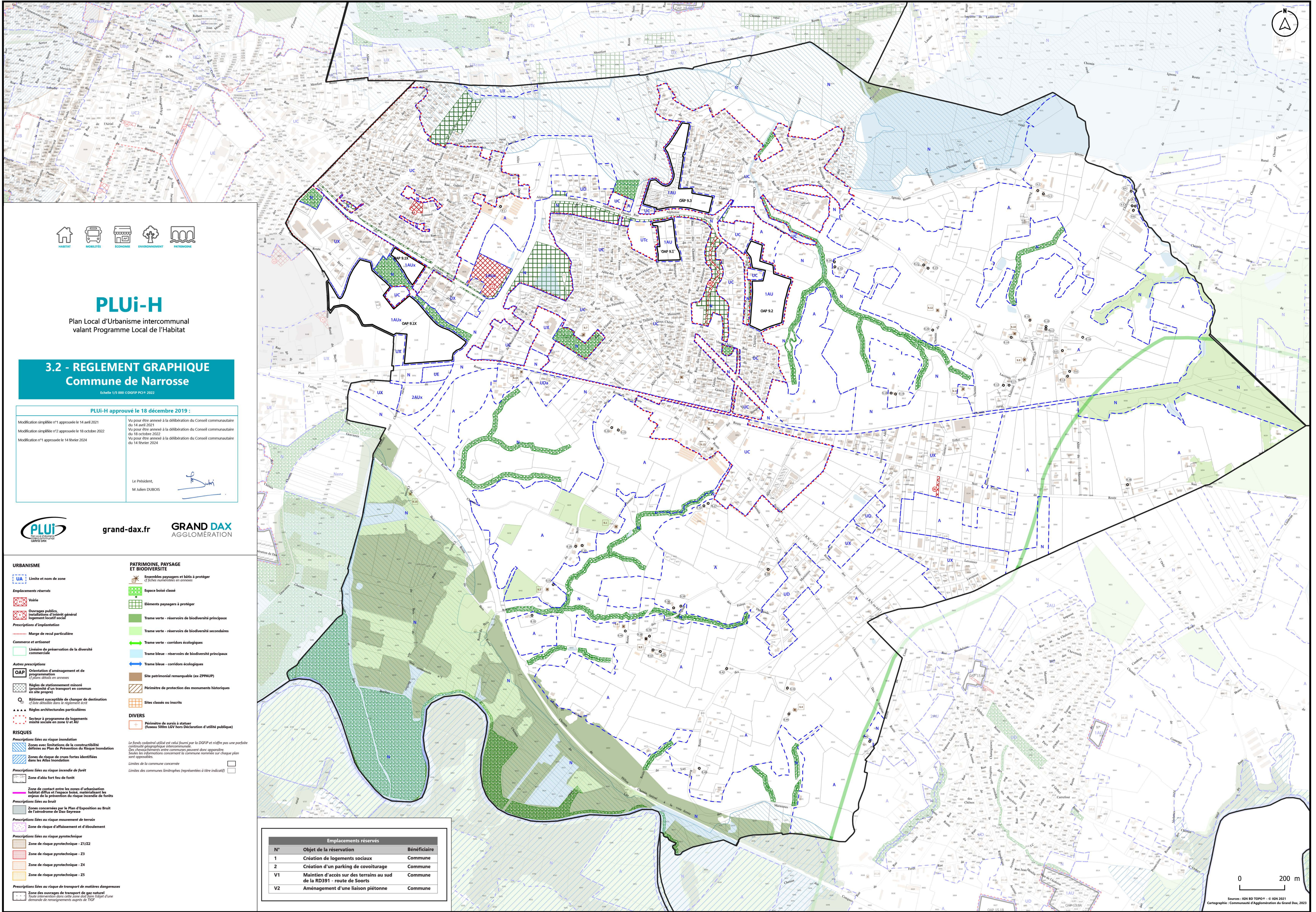




PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Narrosse

Echelle 1/5 000 C:DGIP PCI n° 2022

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 avril 2021
Modification simplifiée n°2 approuvée le 18 octobre 2022
Modification n°1 approuvée le 14 février 2024

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 18 octobre 2022
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024

Le Président,
M Julien DUBOIS

[Signature]



grand-dax.fr

GRAND DAX
AGGLOMERATION

URBANISME

- UA** Limite et nom de zone
- Emplacements réservés**
 - Voie
 - Ouvrages publics, installations d'intérêt général, logement localif social
- Prescriptions d'implantation**
 - Marge de recul particulière
- Commerce et artisanat**
 - Linéaire de préservation de la diversité commerciale
- Autres prescriptions**
 - OAP Orientation d'aménagement et de programmation (cf plans détaillés en annexes)
 - Regles de stationnement minoré (proximité d'un transport en commun ou site propre)
 - Bâtiment susceptible de changer de destination (cf plans détaillés dans le règlement d'urbanisme)
 - Regles architecturales particulières
 - Secteur à programme de logements mixité social en zone U et AU
- RISQUES**
 - Prescriptions liées au risque inondation
 - Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque inondation
 - Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas inondation
 - Prescriptions liées au risque incendie de forêt
 - Zone d'alerte fort feu de forêt
 - Zone de contact entre les zones d'urbanisation habitat diffus et l'espace boisé, matérialisant les enjeux de la prévention du risque incendie de forêts
 - Prescriptions liées au bruit
 - Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Dax-Seyresse
 - Prescriptions liées au risque mouvement de terrain
 - Zone de risque d'affaissement et d'éboulement
 - Prescriptions liées au risque pyrotechnique
 - Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2
 - Zone de risque pyrotechnique - Z3
 - Zone de risque pyrotechnique - Z4
 - Zone de risque pyrotechnique - Z5
 - Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses
 - Zone des ouvrages de transport de gaz naturel
 - Toute intervention dans cette zone doit faire l'objet d'une demande de renseignements auprès de TIGF

PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

- Ensembles paysagers et bâtis à protéger (cf plans détaillés en annexes)
- Espace boisé classé
- Eléments paysagers à protéger
- Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires
- Trame verte - corridors écologiques
- Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame bleue - corridors écologiques
- Site patrimonial remarquable (ex-ZPPAUP)
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Sites classés ou inscrits
- DIVERS**
 - Périmètre de sursis à statuer (lisseau 500m LGV hors Déclaration d'utilité publique)

Le fonds cadastral utilisé est celui fourni par la DGIP et n'offre pas une parfaite corrélation géographique intercommunale. Des chevauchements entre communes peuvent donc apparaître. Seules les informations concernant la commune nommée sur chaque plan sont opposables.

Limites de la commune concernée

Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)

Emplacements réservés		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Création de logements sociaux	Commune
2	Création d'un parking de covoiturage	Commune
V1	Maintien d'accès sur des terrains au sud de la RD391 - route de Soorts	Commune
V2	Aménagement d'une liaison piétonne	Commune